CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2021:

Convocations: 22/04/2021

Secrétaire de Séance : M. Philippe MANZONI

<u>Absent</u>: M. Damien KLINKEBERG Excusée: Mme Emilie MACE

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 avril 2021 : à l'unanimité

<u>Travaux commerce - Réalisation d'un contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 100 000.00 €</u>
<u>auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de travaux de réhabilitation et</u>
d'aménagement du commerce et logements :

Le Conseil municipal de la commune de Vouécourt, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 100 000.00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt:

Montant: 100 000.00 euros

Durée de la phase de préfinancement :

Durée d'amortissement : 25 Ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index: Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement:Prioritaire......

Typologie Gissler: 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt : 0.00 €

A cet effet, le Conseil autorise son Maire, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

D'autre part, le Maire informe les conseillers municipaux que les réunions de chantier seront généralement organisées le lundi matin à 9 h.

QUESTIONS DIVERSES:

<u>Elections</u>: A l'occasion du double scrutin des prochaines élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021, il y a lieu de trouver un nombre important de bénévoles pour assurer le bon déroulement des opérations de vote.

<u>Camping</u>: Le conseil envisage l'ouverture du terrain de camping le 15 mai, suivant l'évolution des conditions sanitaires.